

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 30 (1942)

Heft: 625

Artikel: A travers les sociétés

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-264655>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Soutenez votre „Mouvement“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

...A GENÈVE

La Pharmacie MARKIEWICZ

24, Corratérie (Vis-à-vis du Cinéma) est la doyenne des pharmacies genevoises.

Se recommande pour l'exécution consciencieuse de toutes ordonnances médicales privées aussi bien que pour les caisses maladies. Produits de première qualité aux prix les plus modérés. Pas de personnel non qualifié.

Tous les combustibles

Bois, tourbe malaxée
Charbons hors carte

s'achètent chez

MAROLF & REY

Gare des Eaux-Vives

Tél. 4.32.50

PENSION

POUR DAMES ET MESSIEURS

Madame Florinetti

9, rue Ferdinand Hodler

Vie de famille — Pensionnaires pour la table
Prix modérés

GENÈVE TEL. 4.59.62

VOUS LIREZ

50 nouveautés pour Fr. 11.—
avec notre

abonnement valable 2 ans

PRIOR

CORRATERIE, 9

CITÉ, 18

...A LAUSANNE



Bibliothèque
pour la jeunesse
Ru Blé qui Lève
chez Mme J.-L. DUFOUR
La Vuachère
LAUSANNE
Prêts de livres dans
toute la Suisse.
Renseignements gratuits

RELIURE

Jenny PIOT-FLAUX

Commandes - Cours - Fournitures
Av. des Alpes, 46 - LAUSANNE - Tél. 2.48.52

ÉCOLE PARTICULIÈRE

Mesdames PIOTET

Pontaise, 15 - LAUSANNE - Tél. 2.92.27
Classes de 4 à 18 ans Cours commerciaux
On accepte 2 pensionnaires

...A VEVEY

Maison BUSSY-DURIEU, VEVEY

Fondée en 1823
Renommée pour ses produits

Zwiebacks Durieu - Tresses au sel

Beau choix de Corsets, Ceintures, Gaines,
Soutiens-gorge.

Mesures - Réparations - Transformations
Corsets Gaby 6, Place de l'Ancien-Port
A. BASSIN VEVEY

exclusivement attaché. Cependant, l'arrêté sur l'Office cantonal des Mineurs prévoit que l'autorité tutélaire peut s'adresser à cet Office lorsqu'elle désire un préavis ou des renseignements concernant un mineur; en effet, depuis janvier 1942, toutes les enquêtes faites précédemment par le Service social de justice le sont par l'Office cantonal des Mineurs; on peut donc voir là, dans une certaine mesure, le Service social de justice devenu officiel.

S. B.

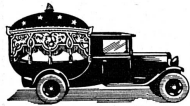
POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Carouge et Lancy
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus
FORMALITÉS GRATUITES

EN CAS DE DÉCÈS



La Maison de la Laine
et de tous les tricotages

TRICOTEUSE DE LA MADELEINE

1, rue du Vieux-Collège - Genève
(côté Poste) Tél. 4.59.91

Explications gratuites de M^{me} V. Renaud

tion le plus rapidement possible d'une Commission de spécialistes féminines. L'accueil fait à cette proposition nous permet d'espérer que de bon et d'utile travail pourra être fait rapidement dans ce domaine.

Le second sujet à l'ordre du jour de nos préoccupations essentielles, et qui prenait une actualité singulière dans le chef-lieu d'un grand canton agricole, fut traité de main de maître par M. le conseiller d'Etat Porchet, chef du Département de l'Agriculture, de l'Industrie et du commerce du canton de Vaud: *Les relations entre la ville et la campagne.* Car la solution du problème de la vie chère ne réside-t-elle pas dans un équilibre intelligent autant que juste entre le labeur et les efforts des producteurs paysans — que l'on est trop souvent tenté à la ville de traiter d'égoïstes et de profiteurs! — et les difficultés des consommateurs citadins — dont on ignore trop à la campagne les préoccupations et les misères, pour ne voir en eux que des habitués de cinémas ou de frivoles élégantes fardées! Ces peines, ces soucis, M. Porchet les voit de trop près, et des deux côtés, dans l'exercice de sa magistrature, pour ne pas les évoquer avec autant de cœur que de large compréhension, appuyant tout son exposé sur des précisions techniques et financières, dans le détail desquelles nous regrettons de ne pouvoir entrer, faute de place, car ce fut là une belle, une très belle leçon d'économie publique, que nous souhaitons entendre répéter dans de nombreux cercles, tant masculins que féminins. On en retirerait en effet, avec une profonde admiration pour l'effort soutenu et harassant de nos agriculteurs, et avec une chaude sympathie pour toute une partie de notre population citadine, de plus en plus atteinte par les privations, la conviction du danger pour l'avenir de notre pays que constitue à l'heure actuelle tout différend entre les villes et les campagnes. Ce danger, nous femmes, les unes productrices, les autres consommatrices, groupées dans l'Alliance, nous pouvons contribuer à l'atténuer par notre attitude, nos propos, nos gestes de solidarité envers ceux qui se trouvent de chaque côté

de la barricade, et de nombreux petits faits significatifs cités par le conférencier ne peuvent que nous y encourager; mais à côté de cet effort moral indispensable, des mesures d'ordre pratique s'imposent, dont deux surtout nous ont été signalées: d'abord la nécessité, aussi bien pour le paysan que pour le consommateur de situation encore privilégiée, de respecter le « juste prix »; puis, et par l'institution d'Offices de salaires, le relèvement des salaires trop bas; et encore, et après le recensement des inconnues que sont souvent les éléments économiquement faibles de notre population, l'adoption pour des cas individuels bien étudiés de mesures d'entraide (allocations de vie chère, pour charges de famille, de secours d'hiver, etc.). Cette dernière mesure, toute bien intentionnée qu'elle soit, va heurter le principe de la juste rétribution du travail si différente de l'assistance, et soulèvera certainement par là de l'opposition dans les milieux ouvriers, où l'on réclame plutôt la hausse générale des salaires: M. Porchet, se basant sans doute sur le fait bien connu de la spirale économique, selon laquelle cette hausse entraîne forcément une nouvelle hausse générale des prix, estime que les temps exceptionnels de guerre alimentaire que nous vivons ne justifient pas cette opposition, et que, de même que dans l'intérêt supérieur du pays, nous avons renoncé à certaines de nos libertés, le devoir actuel serait d'abandonner ce principe qui distingue nettement entre la rétribution et l'assistance. Discuter ici cette affirmation serait nous entraîner trop loin.

La place nous fait malheureusement défaut pour dire encore, comme nous le voudrions, combien furent appréciés les moments de détente prévus par nos hôtesse lausannoises et vaudoises: la charmante soirée, dont la fréquentation dérouta toutes les prévisions, et où l'on s'écrasa pour entendre, sous l'aimable présidence de M^{me} Julliard, le ravissant chœur des Vaudoises, et l'amusant sketch enlevé avec verve par M. et M^{me} Jacottet; le repas officiel à l'Hôtel de la Paix, alertement présidé par M^{me} Quinche,

et couronné par beaucoup de discours... officiels eux aussi, ce qui équivaut à dire fort peu féministes! et surtout l'excursion, par un temps incomparable, de Grandvaux à Cully, avec halte à la vieille demeure baillivale que possède, pittoresquement campée sur une terrasse, le Musée du Vieux-Lausanne. Giel et lac d'Azur, vignoble doré, Alpes de cristal à l'horizon... ce sont de ces heures où notre pays romand se surpasse lui-même en beauté sereine et resplendissante, dont la vision restera longtemps sous nos paupières. Et l'an prochain, nous irons à St-Gall.

E. Gd.

Cautionnement mutuel

La Société coopérative de cautionnement des femmes suisses « Saffa », dont l'Assemblée générale a eu lieu à Berne le samedi 26 septembre, groupe 487 membres, dont 414 personnes physiques et 73 personnes morales. Elle a effectivement cautionné au cours de son dernier exercice 62 crédits pour 131.030 fr., soit 41 crédits pour des entreprises déjà existantes, 4 pour la reprise de commerces, 4 pour l'ouverture de nouvelles entreprises, 5 pour perfectionnement professionnel, 6 pour caissières, gérantes de succursales, etc. Au 30 juin dernier, elle possédait un total de 473 cautionnements, dont 166 provenaient du canton de Zurich, 107 de celui de Berne, 42 du canton de Vaud, 25 de Genève, etc.

Les deux bureaux de renseignements financiers dirigés à Berne par M^{me} Anna Martin et à Zurich par M^{me} Elisabeth Nägeli ont rendu de précieux services à des femmes embarrassées par des questions financières. Ils ont eu 194 entretiens, fait des inspections et des révisions de comptabilités, donné 24 cours et conférences d'orientation sur affaires financières.

L'exercice se termine par un bénéfice de 6.159 fr. 90, permettant un versement de 3.000 fr. au fonds de réserve, le paiement d'un dividende de 2,12 % au capital de parts sociales, et un report à nouveau de 563 fr. 90. L'Assemblée a procédé à une révision totale des statuts rendue nécessaire par la révision du Code des obligations, et a pris des décisions importantes concernant le remboursement de capital à des Associations féminines. La Suisse romande est représentée dans le Comité de direction de la Coopérative de cautionnement « Saffa » par M^{me} S. Bremner (Genève), Linette Comte, avocate (Lausanne) et M^{me} Recordon-Sillig (La Tour-de-Peilz).

S. B.

Le service social de justice de Lausanne

M^{lle} M. L. Cornaz, assistante sociale, vient de publier son dernier rapport sur le Service social de justice, dont elle a pris congé pour entrer à l'Office cantonal des Mineurs. Depuis sa création, en 1933, ce Service a suivi un millier de cas, la moitié lui ayant été signalés par la Justice de paix, les autres par des œuvres privées ou par des particuliers. Cette activité a prouvé la nécessité de réorganiser le système tutélaire vaudois pour arriver à la création de la tutelle officielle, à qui incombera tout un travail préventif de protection de l'enfance. Il faudrait par exemple que la jeune mère non mariée soit mieux protégée et guidée pendant les premiers mois de la vie de son enfant, avant la nomination d'un tuteur; la récupération des pensions alimentaires est une autre question qui, dans certains cas, devrait être réglée par l'autorité tutélaire.

Les initiateurs du Service social de justice avaient pensé que ce poste pourrait devenir officiel. Tout en reconnaissant son utilité, la Justice de paix du cercle de Lausanne n'a pas vu la possibilité de créer un poste d'assistance qui lui soit

A travers les Sociétés

Pour nos légumes.

Voici le onzième rapport de cet Office de propagande pour les produits de notre agriculture dont la guerre accentue l'utilité.

Affranchissement de l'étranger, extension des cultures — leitmotiv insistant par la force des choses. Et pour cela, propagande incessante indispensable.

Comment tirer le meilleur parti possible d'un approvisionnement déficitaire? utilisation judicieuse des fruits, initiative Reval, œuvre de vulgarisation pour accroître la consommation des légumes, propagande en faveur du séchage, expositions — tels les principaux sujets que l'on passe en revue dans cette brochure, tels les points essentiels de l'activité de l'Office durant le dernier exercice. Publicité, service de presse, conférences, comptes et divers nous amènent trop vite à la dernière page de ce rapport très complet.

M.-L. P.

Coin des Travailleurs sociaux de Genève.

Qui préparait un petit poème à une missionnaire rentrée d'Afrique? M^{lle} Rustlon, 22, rue Henri-Mussard. Tél. 4.59.61 serait heureuse de le recevoir.

Garnet de la Quinzaine

Dimanche 25 octobre

BERNE: Association suisse pour le Suffrage féminin, au « Daheim », 10 h. 30: XX^{me} Conférence des Présidentes de Sections, Ordre du jour: *Création d'un Secrétariat Central, pour et contre*, par M^{me} Vischer-Alioth (Bâle) et M^{me} M. Böhlen (Bâle) et A. Quinche (Lausanne). — *Le droit au travail de la femme*, par M^{me} Gourd (Genève). — *La discipline de Pacheteuse*, par M^{me} Sulzer (Aadorf). — Discussions, et communications diverses.

Id.: GENÈVE: « La Cité du Refuge pour les Réfugiés », grand bazar en faveur des réfugiés dans les salons du Kursaal. Vente, exposition, jeux d'enfants bridge, buffet froid. — De 17 à 19 h.: cabaret avec le concours de M^{me} Françoise Rosay; de 20 à 22 heures: spectacle du « Cigalon » dirigé par M^{me} Honnegger-Soravia, et représentation du *Devin du Village* (J.-J. Rousseau), dirigée par M. S. Baud-Bavy.

Id.: LAUSANNE: *Les cinq minutes de la solidarité*, causerie par Radio, 18 h. 45: *Le Secrétariat vaudois de l'enfance*.

Dimanche 1^{er} novembre:

GENÈVE: *Les cinq minutes de la solidarité*, causerie par Radio, 18 h. 45: *Pro Infirmis*.

Lundi 2 novembre:

GENÈVE: Association pour le Suffrage féminin 22, rue Etienne-Dumont, 20 h. 30: Séance mensuelle (Thé suffragiste). (L'ordre du jour en sera donné par convocations aux membres et par la presse locale).

Samedi 7 novembre:

LAUSANNE: Hôtel de la Paix. Trentième anniversaire de la fondation du *Mouvement féministe*. (Voir avis spécial).

Ouvert : Hôtel Seidenhof

Zurich 1, Stlhstr. 7/9 vis-à-vis de Jelmoli

Toutes les chambres avec eau courante
et téléphone, à partir de 5 fr. jusqu'à 7 fr.

Petit déjeuner fr. 1.75. Pas de pourboire.

Pas de majoration de service

En automne : Ouverture du Restaurant

Société Féminine Zurichoise
des Restaurants sans Alcool

Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENEVE

Rien de plus difficile

par les temps actuels, qu'une saine gestion
de fonds.

Adressez-vous à nos services spéciaux de
titres ou de bourse et vous serez renseignées.

BANQUE POPULAIRE SUISSE.